

Initiation à la pratique d'un détecteur victime d'avalanche (DVA)

Journée du dimanche 6 octobre 2024

Avec accord de l'organisateur

Organisateur : Alain Bourgeois	Niveau
Avec accord : oui	
Effectif maximum : 8	

Initiation

Cette initiation est destinée à toute personne souhaitant pratiquer le ski de randonnée ou les raquettes à neige. Elle vous permettra de vous familiariser avec les détecteurs de victimes d'avalanche, dont vous devrez nécessairement être équipés pour pratiquer ces sports dans le cadre de sorties organisées par le CAF Ile de France.

Cette initiation devra être complétée dans un second temps par des exercices en situation (recherches de DVA enfouis sous la neige) réaliser régulièrement tant par les nouveaux venus que par les pratiquants réguliers.

Programme

Le rendez-vous est fixé à la gare de Bois-le-Roi à 9h50 ou en gare de Lyon devant le quai de départ du train à 8h50. Vous avez ci-dessous les horaires de train.

Nous aurons 40 minutes de marche en forêt de Fontainebleau pour atteindre notre point pour la journée. L'inscription est gratuite en ligne sur le site du caf ou auprès du secrétariat du caf . Prévoir le pique-nique. Si mauvaise météo cette initiation sera annulée.

Transport

ALLER : Paris gare de Lyon----Bois-le-Roi . Départ 9h08 arrivée 9h48

RETOUR : gare de Bois-le Roi -----Paris gare de Lyon. Départ 17h09 arrivée 17h50.

Equipement

- Il vous est recommandé pour ce faire de venir avec votre DVA, ainsi qu'une sonde à neige.
- Si vous ne disposez pas d'un DVA, nous vous remercions de vous signaler lors de l'inscription à l'organisateur.

Hébergement et repas

Sans

En cas d'accident grave

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club. Leurs contacts sont disponibles au lien suivant : <https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence>.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant. Nous respecterons les mesures sanitaires en vigueur lors de notre randonnée.

Inscription : sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du 13 septembre selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.

A BIENTÔT !